

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2017 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Mardi 28 Novembre 2017, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 17 Novembre 2017, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (26) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme DHOLLANDE Régine, Mme BERANGER Agnès, M. COLLIN Denis, Mme TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. BONIFACE Didier, M. POULAIN Bernard, Adjoints au Maire, Mme THUILLEZ Martine, M. BAJODEK Alban, Mme RICHOMME Liliane, Mme PRUVOT Brigitte, Mme GODIN Maryline, Conseillers Municipaux Délégués, Mme DAUCHET Martine, Mme DENIZON Violenne, M. STOCLET Francis, M. BALEDENT Matthieu, Mme PLUCHART Claudine, M. DECALION Ismaël, M. HISBERGUE Antoine, Mme AUPICQ Mauricette, Mme MATON Audrey, Mme ETHUIN Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (6) :

M. RIQUET Alain : procuration à Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire
Mme NAVEZ Patricia : procuration à Mme DHOLLANDE Régine
M. HUROT Jean-François : procuration à M. DECALION Ismaël
Mme SORRIAUX Charlotte : procuration à Mme TRIOUX Sandrine
Mme VERIN Véronique : procuration à Mme PLUCHART Claudine
M. DANJOU Jean : procuration à Mme ETHUIN Mélanie

Membre absent (1)

M. LORAND Arnaud

Est désigné secrétaire de séance : M. BAJODEK Alban

1. INCORPORATION D'UN BIEN SANS MAÎTRE DANS LE DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL

Incorporation du bien implanté au 61 rue de Ligny à CAUDRY, sur la parcelle AY 120, en zone UB, d'une surface totale de 215m².

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. CONCESSION D'AMENAGEMENT RELATIVE A LA REALISATION D'UN ECOQUARTIER SUR LE SITE « ANCIEN LECLERC » - COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITES AU CONCEDANT 2017 (CRAC)

Pas de vote sur cette question, simplement l'examen de ce rapport et des observations qu'il appelle.

3. CONCESSION D'AMENAGEMENT NORDSEM / VILLE DE CAUDRY SITE ANCIEN HYPERMARCHÉ LECLERC – AVENANT N°1

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire :

→ à signer l'avenant n°1 au traité de concession contractualisant les obligations en matière de logements sociaux pour être conforme aux termes de la convention EPF ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

--> cession, par l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais au profit de NORDSEM, du foncier de l'ancien hypermarché Leclerc d'une superficie totale de 29 231 m² en vue de la construction de logements locatifs sociaux

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ à intervenir et à signer l'acte de cession par l'EPF au profit de NORDSEM ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ paiement à l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais, à première demande, des indemnités en cas de constat, au plus tard dans les cinq ans de la cession, du non-respect des engagements prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. ECOQUARTIER ANCIEN SITE LECLERC - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE NORDSEM – AVENANT N°2

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'accorder la garantie d'emprunt au profit de NORDSEM au titre de la concession d'aménagement de l'ancien site Leclerc, pour les deux organismes retenus et dans la limite de 80 % du capital emprunté (Caisse d'Epargne et Crédit Coopératif),

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- de l'autoriser à signer l'avenant n°2 au traité de concession contractualisant la mise en place des deux garanties d'emprunt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ADACI EN VUE DE L'ACCUEIL DE SALARIES EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE D'INSERTION – CDDI -

Convention portant sur un programme d'actions d'insertion à réaliser à Caudry, durant la période du 1^{er} Décembre 2017 au 31 Mars 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LE SIVU « SCENES MITOYENNES CAMBRAI-CAUDRY » ET LA COMMUNE DE CAUDRY

Monsieur le Maire propose, au Conseil Municipal :

→ d'approuver la convention-cadre de prestations de services,

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
MME DHOLLANDE NE PARTICIPANT PAS AU VOTE
EN SA QUALITÉ DE PRÉSIDENTE DU SIVU « SCÈNES MITOYENNES ».**

→ en conséquence de quoi, de l'autoriser à signer ladite convention.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
MME DHOLLANDE NE PARTICIPANT PAS AU VOTE
EN SA QUALITÉ DE PRÉSIDENTE DU SIVU « SCÈNES MITOYENNES ».**

7. MARCHE DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de service de télécommunications avec les entreprises ORANGE pour les lots n°1 (téléphonie fixe) et 2 (mobile) et STELLA TELECOM pour le lot n°3 (Interconnexion des sites et accès à Internet, Trunk SIP).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**8. MARCHE DE TRAVAUX D'ÉTANCHEITE, DE BARDAGE ET DE COUVERTURE –
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Monsieur le Maire propose, au Conseil Municipal, de l'autoriser à signer le marché de travaux d'étanchéité, de bardage et de couverture avec l'entreprise ROUSSEAU.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. CONVENTION « ACTIF-PASSIF » AVEC LE SIDEN ET NOREADE

Monsieur le Maire demande, au Conseil Municipal, de l'autoriser à signer la convention tripartite (SIDEN-SIAN, NOREADE, VILLE DE CAUDRY) relative à la mise à disposition de l'actif et du passif du service de l'Eau dans le cadre du transfert de notre compétence C1 « Eau Potable » au SIDEN-SIAN.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. CESSION D'UN TERRAIN CADASTRE AT N°633 A LA S.A. HLM PROMOCIL

Cession du terrain cadastré AT 425p, d'une superficie de 46a 75ca, à la SA HLM PROMOCIL moyennant le prix de 41 000 euros, montant correspondant à la différence entre la valeur vénale du terrain fixée par le Service Domaine – 85 000 € - et une aide financière de 44 000 euros que Monsieur le Maire se propose d'accorder à PROMOCIL pour ces 22 logements à raison de 2 000 € par logement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
1 ABSTENTION – Mme DESREUMAUX -.**

11. REPRESENTATION DE LA COMMUNE A L'AGENCE CAMBRESIS DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Sont désignés :

1) Assemblée Générale de CDE

Monsieur Alban BAJODEK et Mme Mélanie ETHUIN comme titulaires,
Mmes Sandrine TRIoux et Sophie DESREUMAUX comme suppléantes.

2) Conseil d'Administration de CDE

Monsieur Alban BAJODEK comme titulaire et Mme Mélanie ETHUIN comme suppléante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. PRÉSENTATION DU DOCUMENT DE GOUVERNANCE DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le document présenté reprend le volet « prévention de la délinquance » du contrat de ville et a pour ambition de venir préciser les modalités opérationnelles de gouvernance du CLSPD et son plan d'actions. C'est une démarche simplifiée, préventive, visant :

- à mieux coordonner les actions de prévention et de sécurité ;
- à apporter des solutions concrètes et partenariales à des problèmes réellement identifiés dans le cadre d'un plan d'action recentré, resserré et soumis à évaluation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (C.I.A.) POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

→ d'instaurer le C.I.A. pour le cadre d'emplois des Educateurs des Activités Physiques et Sportives à compter du 1^{er} décembre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ de retenir les critères d'attributions (appréciation de la valeur professionnelle fondée sur l'entretien professionnel et la manière de servir).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ de retenir les critères d'abattement proposés en cas de maladie et de sanctions disciplinaires

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. PERSONNEL COMMUNAL - AVENANT AU CONTRAT MAINTIEN DE SALAIRE

Avenant au contrat de Prévoyance Collective Maintien de Salaire à intervenir avec la MNT avec un passage de la cotisation de 2,93 % à 3,26 % à compter du 1^{er} janvier 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. ATELIERS CULTURELS – TARIFS DE LOCATION

Question reportée.

16. PROGRAMMATION 2018 DU CONTRAT DE VILLE

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser :

- à solliciter les crédits de la politique de la ville,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- à cofinancer les actions de la programmation 2018 en cas de validation de celle-ci par les services instructeurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. REMBOURSEMENT DE FRAIS A DIVERS ELUS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. EXAMEN DE DIFFERENTES DEMANDES DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS LOCALES

- Subventions de Fonctionnement 2017 :

→ ***Association du Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies :***

- *Subvention de fonctionnement : 20 000 € + Subvention pour le salaire du Tulliste : 18 000 €, en déduisant les avances sur la subvention de fonctionnement déjà perçues en 2017 (soit une première avance de 15 000 € + une seconde avance de 5 000 €). Reste par conséquent à verser la subvention pour le salaire du Tulliste soit 18 000 €.*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
MME MERY-DUEZ NE PARTICIPANT PAS AU VOTE
EN SA QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MUSÉE.**

→ ***Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui :***

1 805 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ ***Amicale des Sapeurs Pompiers de Caudry :***

3 000 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Subventions exceptionnelles :

→ ***Demande de l'UCAC*** pour l'organisation de l'opération Décembre en Fête (Bons d'achat et une voiture comme gros lot) : ***5 000 €.***

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
MME PRUVOT NE PARTICIPANT PAS AU VOTE
EN SA QUALITÉ DE PRESIDENTE DE L'UCAC**

→ ***Demande de l'UCA*** pour l'organisation de la Course de la Dentelle le 4 mars 2018 : **4 500 €**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ ***FSE Lycée Jacquard*** pour un déplacement en Savoie : stage de 5 semaines à CLUSES.
Budget Prévisionnel \approx 21 000 €.
Proposition de subvention : 500 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Subventions de démarrage :

→ ***Demande de l'Association Magic Musiques*** présidé par Monsieur Michel JACQUEMIN et qui a pour objet la création d'une WEB Radio et d'une WEB Télé : Proposition : **150 €**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ ***Demande de l'Association "Les Amis de DANA"*** présidée par Madame Elisabeth MONTAY et qui a pour objet la protection de la population féline notamment par la stérilisation et l'identification des chats errants. Siège social : 10 Rue Molière à CAUDRY.

Proposition : 150 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Avance sur subvention de fonctionnement 2018 :

→ ***Demande de l'Association Caudry Gym Plus*** : 450 € (Pour mémoire : subvention 2017 : 903 €).

Proposition : 450 € à verser en 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19. RECONDUCTION DE L'OPERATION « VITRINES DE NOEL »

Condition : justificatif, par le commerçant, d'une facture acquittée de décorations destinées à sa vitrine pour bénéficier d'une aide municipale représentant 50 % de la dépense, cette aide étant plafonnée à 300 € pour une dépense maximale de 600 € HT. Une seule condition : que le fournisseur des décors ou décorations soit installé en France.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20. CHATS ERRANTS – CONVENTION AVEC LA FONDATION « TRENTE MILLIONS D'AMIS »

Objet de la convention : « la mise en place d'une action visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction en accord avec la législation en vigueur ». La convention prend effet au jour de sa signature. Elle est conclue pour un an, reconduite chaque année par tacite reconduction et résiliable unilatéralement par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception.

→ Signature d'une convention de stérilisation et d'identification des chats errants entre la Ville et la Fondation « Trente Millions d'Amis », qui propose son soutien financier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ Proposition de collaboration par l'association « Les Amis de DANA » avec la Ville pour la capture des chats et le suivi de la stérilisation. Une fois cette proposition acceptée par la Fondation « Trente Millions d'Amis », passation d'une convention entre les « Amis de DANA » et la Ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21. CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2017 – ATTRIBUTION D'UN PRIX

Attribution du prix d'une valeur de 100 € destiné à Madame DAVOINE, décédée depuis, à sa fille Madame DEMARLE à titre posthume.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

22. PRET DE MATERIEL MUNICIPAL – TARIFS DE LOCATION – MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 20 OCTOBRE 2016

Forfait livraison : 10 €.

Pour les particuliers :

- Location d'une table : 1 €
- Location d'une chaise : 0,50 €
- En cas de dégradation, remplacement de la table : 125 €, de la chaise : 26 €
- Heure de nettoyage : 20 €

Pour les associations :

Prêt gratuit : 1 fois par an puis prêt de tables et/ou de chaises jusqu'à 50 personnes : forfait 15 €.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
1 ABSTENTION – Mme DESREUMAUX -.**

23. TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CAUDRY

Question différée.

24. TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES BUDGET ANNEXE SERVICE DES EAUX

Question différée.

25. TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES BUDGET ANNEXE SERVICE DES POMPES FUNÈBRES

Question différée.

26. DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CAUDRY

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
4 ABSTENTIONS – Mme ETHUIN, M. DANJOU, Mme DESREUMAUX, Mme LEFEBVRE -.**

27. DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE « LE MILLENIUM »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
4 ABSTENTIONS – Mme ETHUIN, M. DANJOU, Mme DESREUMAUX, Mme LEFEBVRE -.**

28. DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE SERVICE DES POMPES FUNÈBRES

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
2 ABSTENTIONS – Mme DESREUMAUX, Mme LEFEBVRE -.**

29. MODIFICATION DES AUTORISATIONS PLURIANNUELLES D'INVESTISSEMENT RELATIVES AU PROGRAMME « COMPLEXE SPORTIF SANDRAS » ET « GROUPE SCOLAIRE JEAN MACÉ-DOLTO »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30. REHABILITATION DU STADE LOUIS SANDRAS – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA MODIFICATION N°1 DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF AU LOT 1 « INFRASTRUCTURES SPORTIVES »

Approbation de la modification n°1 relatif au lot n°1 « Infrastructures sportives » du marché de travaux de réhabilitation du Stade Louis Sandras.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

31. MISE EN PLACE DE LA COMMISSION MUNICIPALE D'URBANISME EN VUE DE LA MISE EN REVISION DU PLU

Considérant que Monsieur le Maire est Président de droit de toute commission municipale, Monsieur le Maire propose, au Conseil Municipal :

- la création d'une Commission Municipale - « Révision du PLU » -,
- de fixer à neuf (9) les membres de ladite commission,
- d'approuver la composition plurielle qui suit :

* le Maire, Président,

* Cinq élus représentant le groupe majoritaire « Ensemble pour Caudry » : Monsieur Pierre LEVEQUE, Mme Liliane RICHOMME, Mme Martine DAUCHET, M. Francis STOCLET, Mme Claudine PLUCHART ;

* un représentant de la liste « Caudry, Bleu Marine » : Mme Mélanie ETHUIN ;

* un représentant de la liste « Caudry, Agir Autrement » : Mme Sophie DESREUMAUX ;

* un représentant de la liste « Caudry, l'Humain d'Abord » : Mme Brigitte LEFEBVRE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

32. CCAS - AVANCE SUR SUBVENTION 2018

Avance de 350 000 euros au CCAS, à valoir sur la subvention de fonctionnement de 2018. Mandatement et versement début Janvier 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
M. le Maire, M. COLLIN, M. RIQUET, MME THUILLEZ,
MME RICHOMME, MME NAVEZ, MME LEFEBVRE
NE PARTICIPANT PAS AU VOTE EN TANT QU'ADMINISTRATEURS DU CCAS.**

33. BUDGET VILLE 2018 - OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Trois ouvertures de crédits sont proposés :

→ la première de 60 000 euros, relative au coût de la prestation du Bureau d'Etudes qui sera en charge de la procédure de mise en place d'une nouvelle révision de notre Plan Local d'Urbanisme - PLU - ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ la seconde, une enveloppe provisionnelle de 180 000 euros pour engager des travaux de voirie sur le marché à bons de commande existant ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

→ la troisième pour l'engagement d'un programme de requalification des locaux de l'antenne de Caudry de la Médiathèque départementale située rue Karl Marx, pour un montant prévisionnel de 300 000 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H.00.

Le Maire,



Frédéric BRICOUT